

MEDEF Actu-Eco - n° 281

Semaine du 20 au 24 mars 2017



SOMMAIRE



FRANCE

1. **Crédits nouveaux au secteur privé en janvier 2017** : +24% en cumul sur un an (+14,4% pour les crédits aux entreprises, +32,7% pour les crédits aux ménages)
2. **Créations d'entreprises en janvier 2017** : -1,0% sur un mois, +4,2% sur un an en moyenne mobile sur trois mois
3. **Climat des affaires en mars 2017** : fléchissement, indicateur de retournement en zone d'incertitude
4. **Activité et conditions d'emploi au quatrième trimestre 2016** : 84,3% des salariés à temps complet, 92% en CDI, hausse du salaire mensuel de base de +1,2% (+0,6% en pouvoir d'achat)
5. **Bilan 2016 des investissements étrangers en France** : 1 117 projets dont plus de 60% en provenance de pays européens et 25% implantés en Île de France, 30 108 emplois créés ou maintenus

EUROPE

6. **Coût horaire de la main d'œuvre en zone euro en 2016** : écart de 1 à 5, coût du travail en France encore supérieur de 5,7% au coût du travail en Allemagne

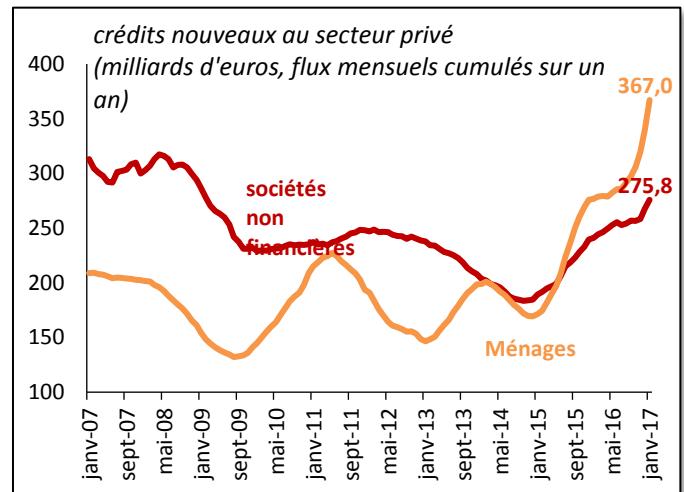
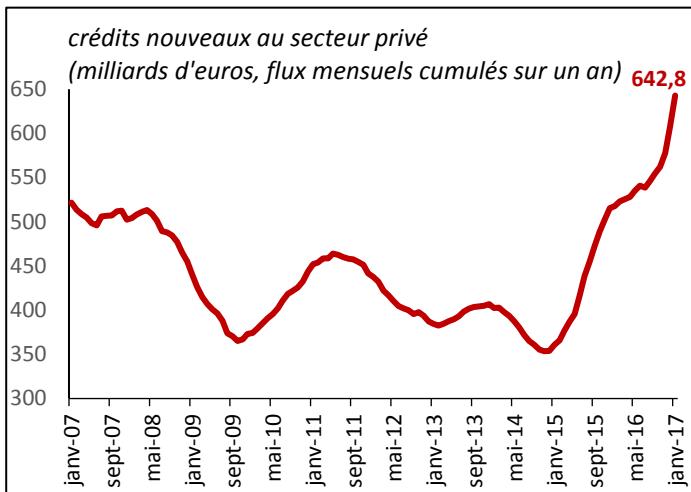
INTERNATIONAL

7. **Indicateur de confiance du consommateur américain en février 2017** : amélioration de la situation actuelle et des perspectives, indicateur au plus haut depuis juillet 2001
8. **Tendances récentes des marchés** : poursuite de la baisse du pétrole, montée de l'euro

1. Crédits nouveaux au secteur privé en janvier 2017 : +24% en cumul sur un an (+14,4% pour les crédits aux entreprises, +32,7% pour les crédits aux ménages)

* Les crédits nouveaux au secteur privé (flux mensuels cumulés sur un an) se sont accrus de +24,2% entre janvier 2016 et janvier 2017, pour atteindre 642,8 milliards d'euros. Cette hausse, sans

doute à relier au niveau toujours bas des taux d'intérêt, résulte de la progression des crédits aux sociétés non financières et plus encore de celle des crédits aux ménages.



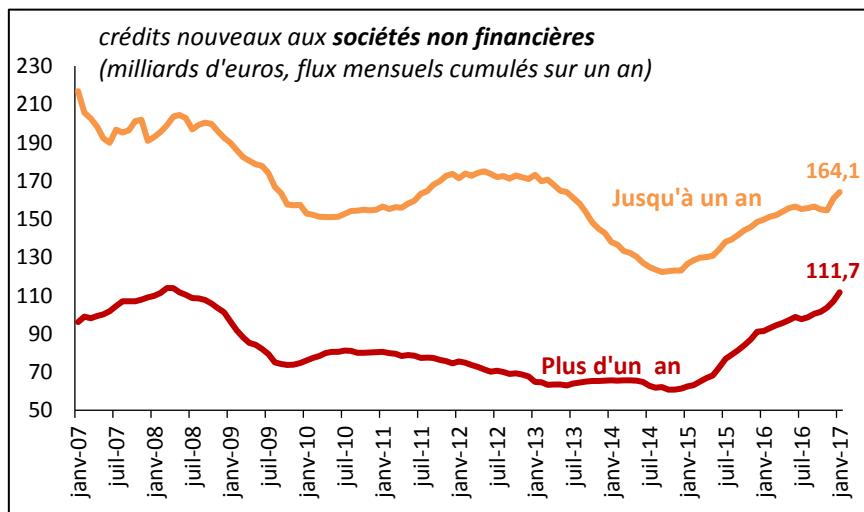
Source : Banque de France

* Les crédits nouveaux aux sociétés non financières, toujours en cumul sur douze mois, ont en effet augmenté de +14,4% entre janvier 2016 et janvier 2017. Avec 275,8 milliards d'euros, ils ont atteint leur **plus haut niveau depuis février 2009**.

Ce redressement concerne au premier chef les **crédits nouveaux à plus d'un an**, c'est-à-dire pour

une bonne part ceux destinés à financer les projets d'investissement (+22,2%). Ces crédits représentent désormais 40,5% des crédits accordés par les banques aux sociétés non financières, contre 38% un an plus tôt.

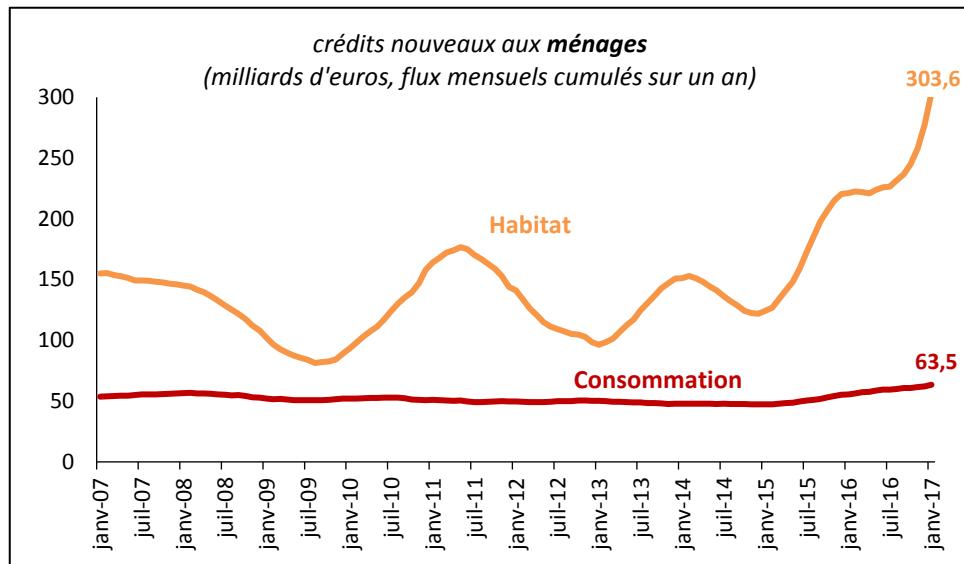
Le montant des **crédits nouveaux jusqu'à un an** s'est accru de +9,7% entre janvier 2016 et janvier 2017.



Source : Banque de France

* Parallèlement, les **crédits nouveaux aux ménages** ont augmenté de **+32,7%** sur la même période. Cette hausse vient largement de celle des **crédits à l'habitat** (+37,2%) qui constituent 82% de leurs crédits (80% un an plus tôt). Cette progression s'explique en partie par les

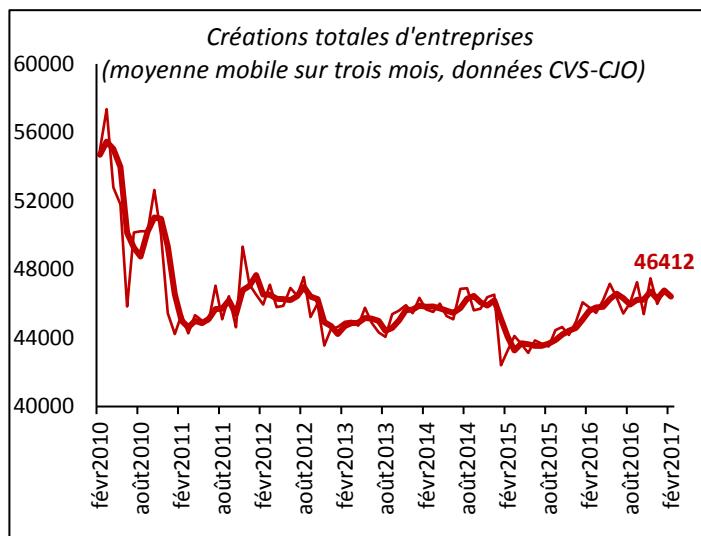
renégociations de contrats, qui représentaient 62% des crédits à l'habitat en janvier 2017 après 55% le mois précédent. Les **crédits à la consommation** ont dans le même temps augmenté de +14,5%.



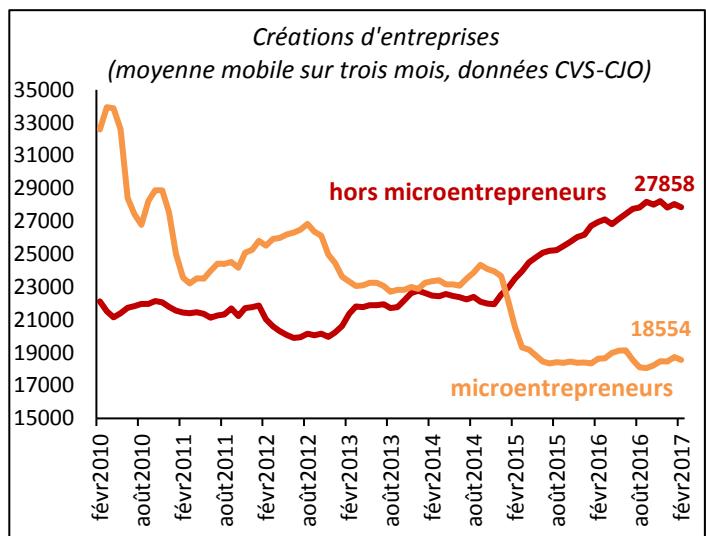
Source : Banque de France

2. Créations d'entreprises en janvier 2017 : -1,0% sur un mois, +4,2% sur un an en moyenne mobile sur trois mois

* *Les créations d'entreprises, tous types d'entreprises confondus, se sont contractées de -1,0% en février 2017* (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables), après une progression de +1,9% le mois précédent. *Cette diminution s'explique essentiellement par le repli des immatriculations de micro-entrepreneurs de -3,2% (après +2,9% en janvier). Les créations d'entreprises « classiques » ont en revanche légèrement augmenté (+0,5%, rythme identique à celui de janvier).*



* *En moyenne sur les trois derniers mois connus* (décembre 2016, janvier et février 2017), le nombre de créations d'entreprises en données brutes s'est accru de **+4,2% par rapport aux trois mêmes mois de l'année de l'année précédente**. Cette hausse concerne tous les types d'entreprises : micro-entrepreneurs (+2,7%), entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs (+4,5%), sociétés (+5,8%).



Source : INSEE

Par grande famille d'activité, toujours en moyenne sur trois mois et en données brutes, cette progression sur un an recouvre :

- une **housse toujours aussi marquée dans le secteur transports et entreposage** (+33,1% après +30% sur la période précédente) qui représente 6,8% du total des créations ;
- une **housse de +7,9% dans le secteur de l'enseignement, la santé et l'action sociale** (après +10% sur la période précédente) qui constitue plus de 12% de l'ensemble des créations ;
- une **quasi-stagnation dans l'industrie manufacturière** (+0,5% après +2,2% sur la période précédente) qui constitue 3,6% de l'ensemble des créations ;

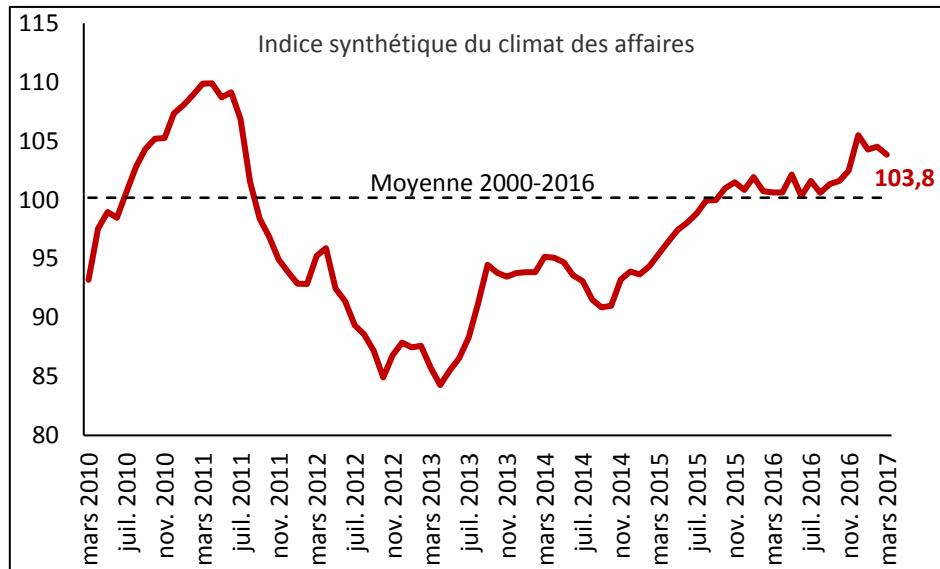
- une **baisse dans la construction** (-3,6%), secteur représentant 10,8% de l'ensemble des créations d'entreprise ;

*Sur les **douze derniers mois** (mars 2016-février 2017), **559 575 entreprises ont été créées**, en progression de **+5,6% par rapport aux douze mois précédents**. Cet accroissement a été porté par les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs (+8,6%) qui ont représenté 25,6% de l'ensemble des créations, ainsi que par celles des sociétés (+8,4%) qui ont représenté 34,1% de l'ensemble des créations. Les immatriculations de micro-entrepreneurs (40,1% de l'ensemble des créations) ont également progressé, mais plus faiblement (+1,6%).

3. Climat des affaires en mars 2017 : fléchissement, indicateur de retournement en zone d'incertitude

* Selon les dernières enquêtes de conjoncture publiées par l'INSEE, **en mars 2017 le climat des affaires en France a fléchi par rapport au mois de février 2017**. L'indicateur synthétique calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des

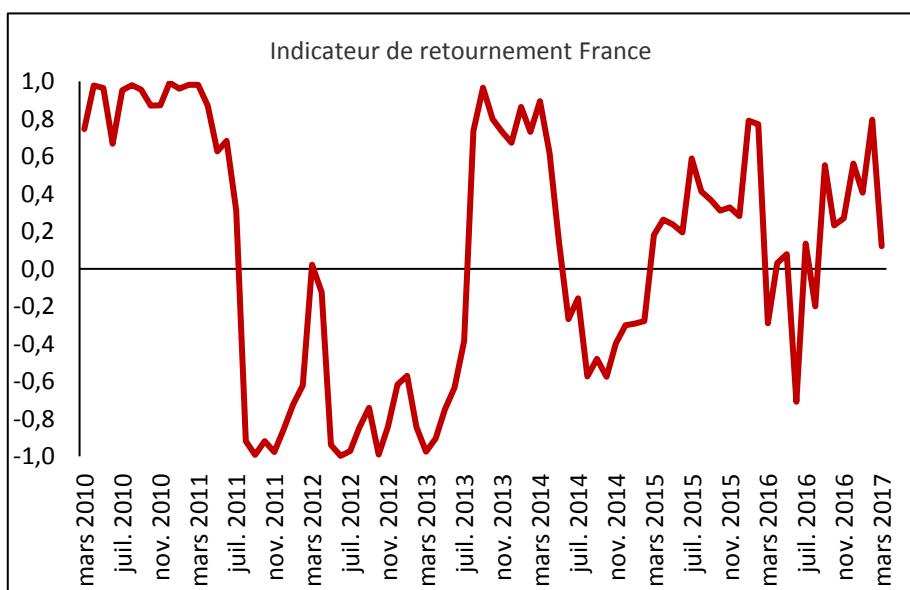
principaux secteurs d'activité s'est en effet établi à 103,8 (-0,7 point sur un mois). Selon l'INSEE, cette baisse « *n'infirme pas l'embellie depuis décembre 2016* ».



Source : INSEE

* **L'indicateur de retournement** pour l'ensemble de l'économie est passé dans « *la zone d'incertitude conjoncturelle* » (0,1 après 0,8 en février). Compris entre -1 et +1, cet indicateur

permet d'apprécier le caractère favorable (proche de +1) ou défavorable (proche de -1) de la conjoncture française ainsi que les zones d'incertitudes (bornes -0,3 et +0,3).



Source : INSEE

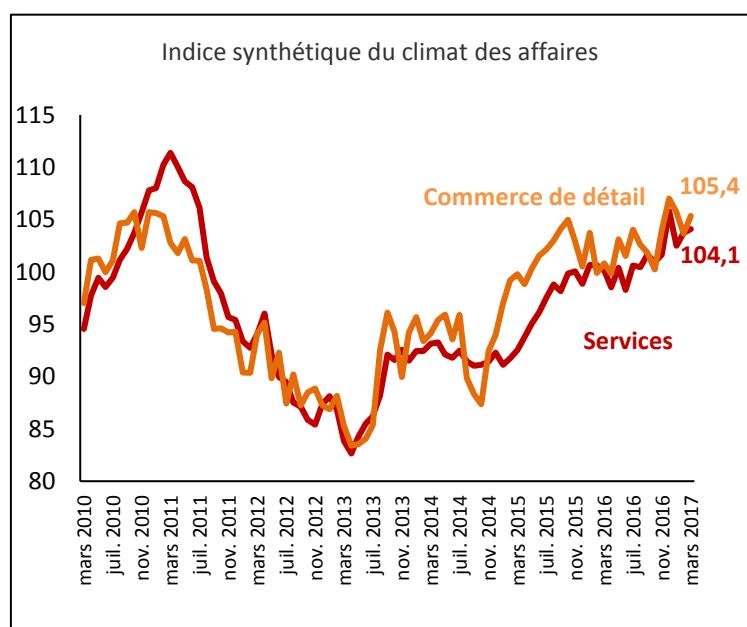
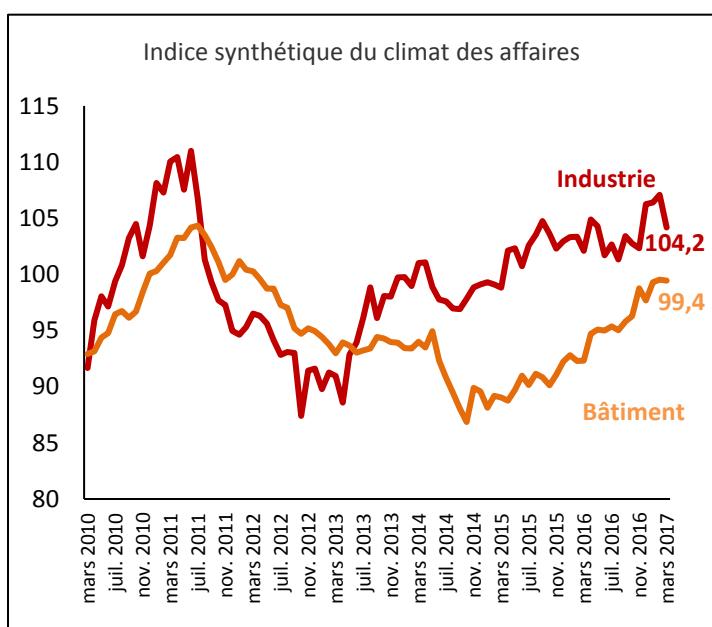
* Dans le détail, la baisse de l'indice synthétique du climat des affaires en mars recouvre :

- **une forte dégradation du climat conjoncturel dans l'industrie manufacturière** (indice reculant de -2,9 points) après trois mois de hausses consécutives et un indice au plus haut depuis l'été 2011 en février. **L'indicateur de retournement dans l'industrie manufacturière est passé en territoire négatif en mars** (-0,5, un plus bas depuis avril 2013) indiquant un climat conjoncturel défavorable. Le solde d'opinion des industriels sur leur activité passée a continué de se replier (-6 points) pour passer « *au-dessous de la normale* ». Celui sur les perspectives personnelles et générales de production a également diminué (respectivement -7 points et -2 points). Le solde d'opinion sur les carnets de commandes étrangers s'est dégradé (-2 points). Par sous-secteurs, l'indice du climat des affaires a diminué de -2 points dans l'agroalimentaire, de -3 points dans les matériels de transport (-3 points pour l'industrie automobile) et de -2 points dans les « autres industries » (-5 points dans la chimie, -4 points dans le bois, papier et imprimerie et -3 points dans le textile, habillement et cuir) ;

- **un léger fléchissement dans l'industrie du bâtiment** (-1 point). En mars 2017, « les entrepreneurs ont de nouveau été plus nombreux à signaler une diminution de leur activité passée ». Au contraire, le solde d'opinion sur l'activité prévue a augmenté de +3 points pour « *excéder davantage son niveau moyen de long terme* ». Enfin, les entrepreneurs prévoient plus d'effectif pour les mois à venir (le solde d'opinion sur les effectifs prévus a augmenté de +4 points) ;

- **une légère hausse du climat dans les services** (+0,4 points). Le solde d'opinion des chefs d'entreprises sur les perspectives générales d'activité passée et prévue a augmenté (respectivement +3 points et +1 point), en particulier dans les sous-secteurs de l'information et de la communication ;

- **une hausse du climat des affaires dans le commerce de détail** (+1,7 point).



Source : INSEE

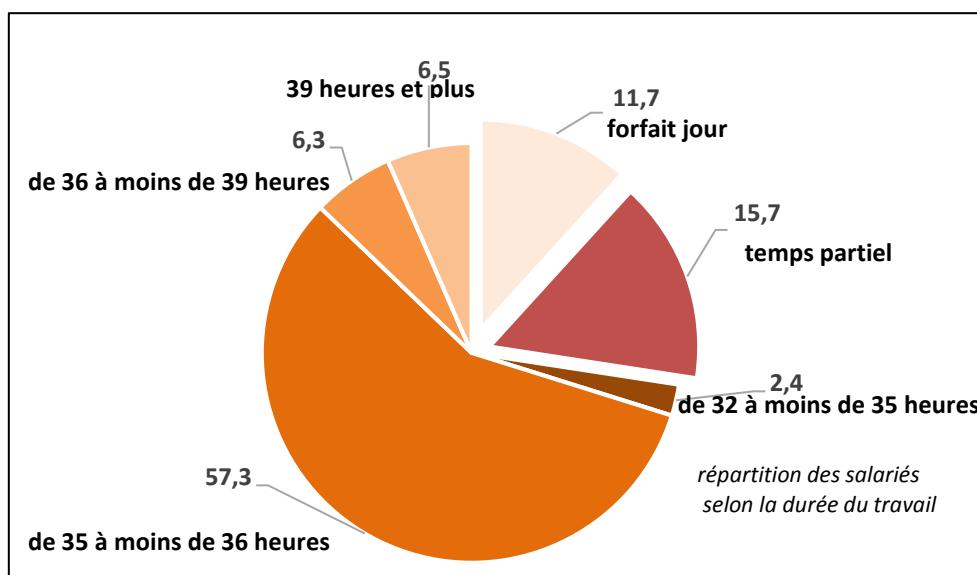
4. Activité et conditions d'emploi au quatrième trimestre 2016 : 84,3% des salariés à temps complet, 92% en CDI, hausse du salaire mensuel de base de +1,2% (+0,6% en pouvoir d'achat)

La DARES vient de publier les résultats définitifs de l'enquête trimestrielle ACEMO sur « l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre au quatrième trimestre 2016 », concernant la durée du travail, le contrat de travail et l'évolution des salaires.

*Selon cette enquête, **84,3% des salariés travaillaient fin décembre 2016 à temps complet**

dans les *entreprises de 10 salariés et plus, hors agriculture et emplois publics*.

Le temps de travail est décompté sous forme de **forfait jour pour 13,9% d'entre eux** (soit 11,7% du nombre total des salariés), proportion très différente selon la taille de l'entreprise, de 3,8% pour celles de moins de 20 salariés à près de 19% pour celles de 250 salariés ou plus.



Source : DARES Indicateurs (mars 2017, n°017)

Par secteur, la proportion s'étend **de 4% des salariés à temps complet dans le transport entreposage** à 27% dans la fabrication de biens d'équipement ou de matériels de transport, et dans l'information et communication et **33% dans les activités financières et d'assurance**.

Pour les autres salariés à temps complet, la durée collective hebdomadaire moyenne était de 35,6 heures à la fin du quatrième trimestre 2016, durée un peu plus élevée dans les petites entreprises que dans les grandes.

Par secteur, elle est la plus élevée dans l'hébergement et la restauration (près de 37 heures) ainsi que la construction et le transport-entreposage (un peu plus de 36 heures).

* Au dernier trimestre 2016, on comptait **8,1% de salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée** (CDD), comme au quatrième trimestre 2015 (8,8% au deuxième trimestre 2016).

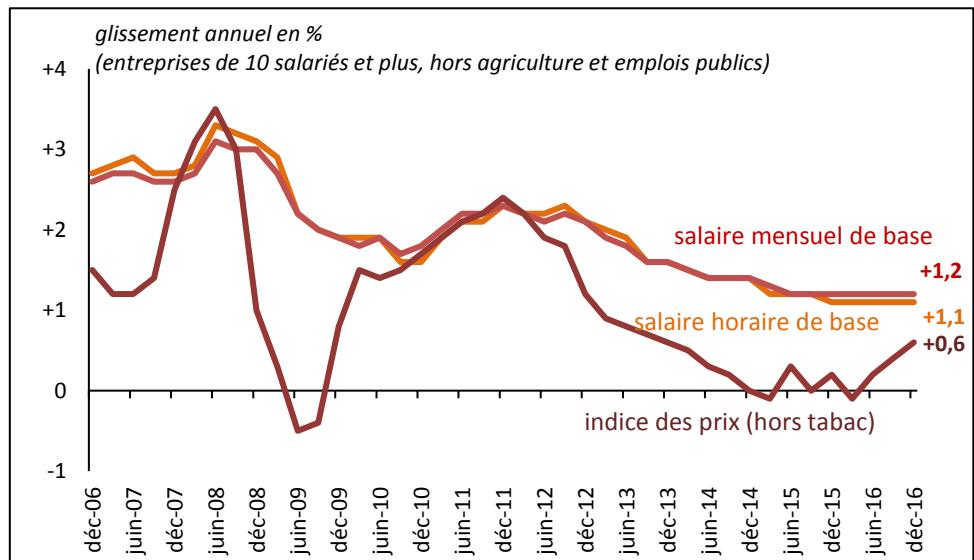
La proportion varie avec la taille des entreprises - de 9,5% dans celles de 10 à 19 salariés à 7,4% dans celles de 500 salariés et plus, et plus encore avec les secteurs d'activité – de quelque 4% dans la fabrication d'équipements et de matériels de transport à 10% dans l'hébergement et la restauration ainsi que les services aux entreprises (activités spécialisées, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et de soutien) et à près de 19% dans les « autres activités de service ».

* L'**indice du salaire mensuel de base** a augmenté de **+0,1% entre septembre 2016 et décembre 2016** (+0,1% dans l'industrie, +0,2% dans la construction et les services et commerces). La hausse a été de **+1,2% sur un an**.

Compte tenu d'une augmentation de +0,6% de l'indice des prix (hors tabac) sur la même période, le salaire mensuel de base a enregistré une progression de **+0,6% en pouvoir d'achat** (+0,7% dans l'industrie, +0,6% dans la construction et

+0,5% dans les secteurs tertiaires). La progression a été plus nette pour les cadres (+0,7%) que pour les autres catégories socioprofessionnelles (+0,5%).

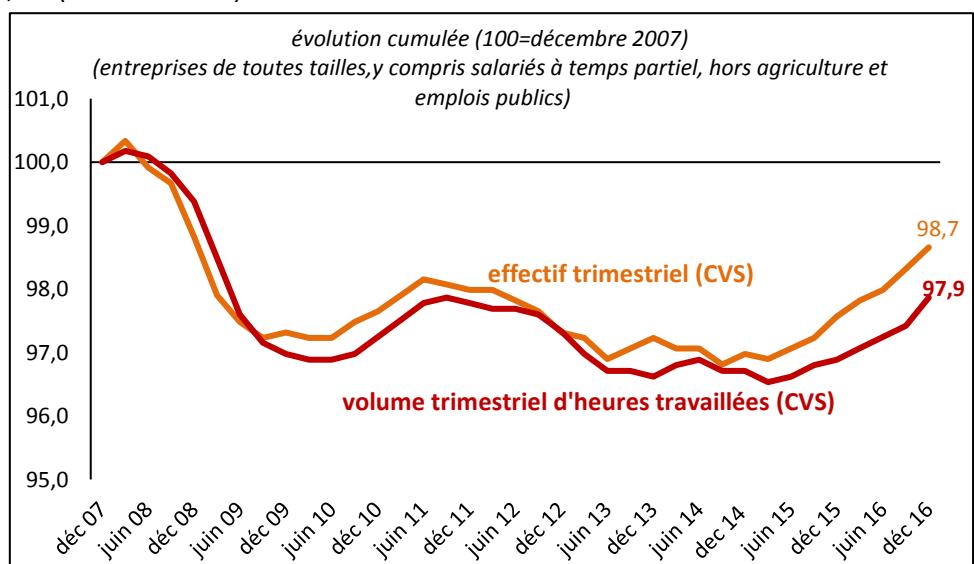
Comme l'indice du salaire mensuel de base, l'indice du **salaire horaire de base des ouvriers et des employés** a progressé de **+0,1% au quatrième trimestre 2016**. Sa hausse aura été de **+1,1% sur un an**, dont +1,2% dans l'industrie et la construction et +1,1% dans le tertiaire.



Source : DARES Indicateurs (mars 2017, n°017)

* En termes d'**activité**, le **volume d'heures travaillées** a augmenté de +0,3% au quatrième trimestre 2016 (+1,1% sur un an), et l'**effectif salarié** de +0,5% (+1% sur un an).

Malgré le redressement en cours depuis le premier trimestre 2015, l'un et l'autre demeurent inférieurs à leur niveau du dernier trimestre 2007.

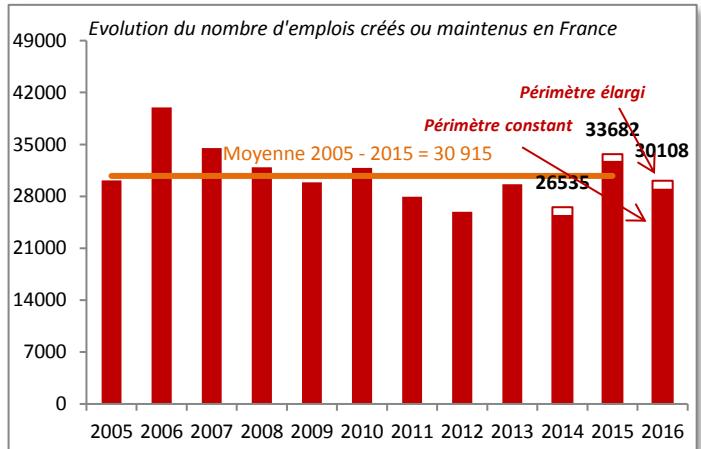
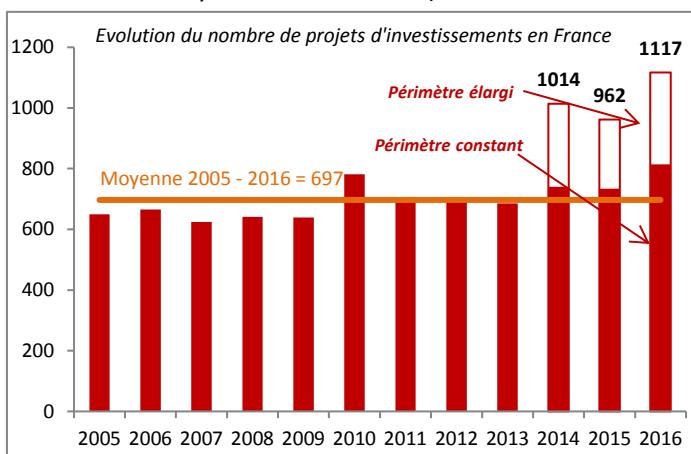


Source : DARES Indicateurs (mars 2017, n°017)

5. Bilan 2016 des investissements étrangers en France : 1 117 projets dont plus de 60% en provenance de pays européens et 25% implantés en Île de France, 30 108 emplois créés ou maintenus

*Selon le rapport sur « *l'internationalisation de l'économie française* » que vient de publier Business France, la France a enregistré **1 117 décisions d'investissements physiques** (dont 814 à périmètre constant) en 2016, qui ont permis **la création ou le maintien de 30 108 emplois** (dont 29 015 à périmètre constant).

Le nombre de décisions d'investissements a augmenté de +16,1% par rapport à 2015 (+10,9% à périmètre constant). En revanche, le nombre d'emplois « créés ou maintenus » a diminué de -10,6% par rapport à 2015, soit un **nombre moyen de 27 emplois par projet** (35 en 2015).



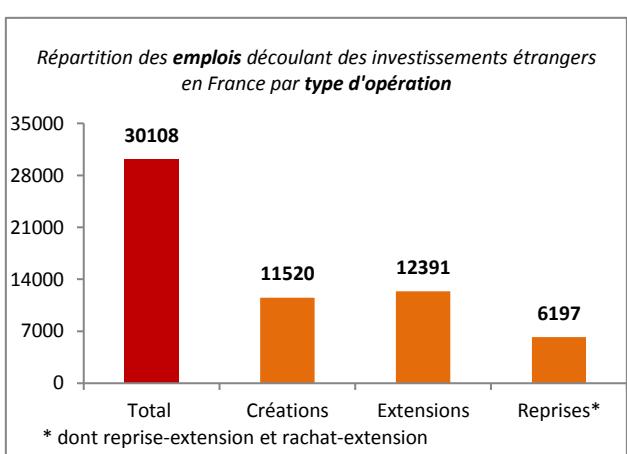
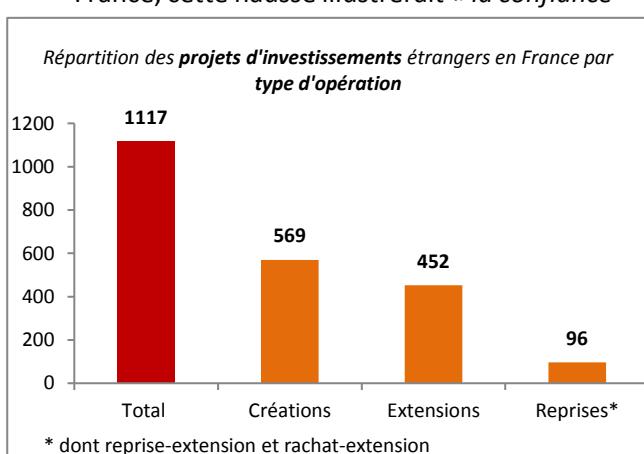
Source : Business France

*Un projet d'investissement étranger peut prendre différentes formes : **création d'un nouveau site, extension d'un site existant, reprise d'un site en difficulté, partenariat ou acquisition**.

- en 2016, **sur les 1 117 décisions d'investissements, 50% ont donné lieu à la création de nouveaux sites** qui ont généré **11 520 nouveaux emplois** (8 669 en 2015) ;
- **le nombre d'extensions de sites existants a accéléré (452 projets après 394 en 2014 et en 2015, soit 40% du total)**. Selon Business France, cette hausse illustrerait « *la confiance*

accordée au site France pour des filiales sous contrôle étranger, déjà implantées sur le territoire français ». Ces investissements d'extension ont été les principaux pourvoyeurs d'emplois (12 391, soit 41,1% de l'emploi total) ;

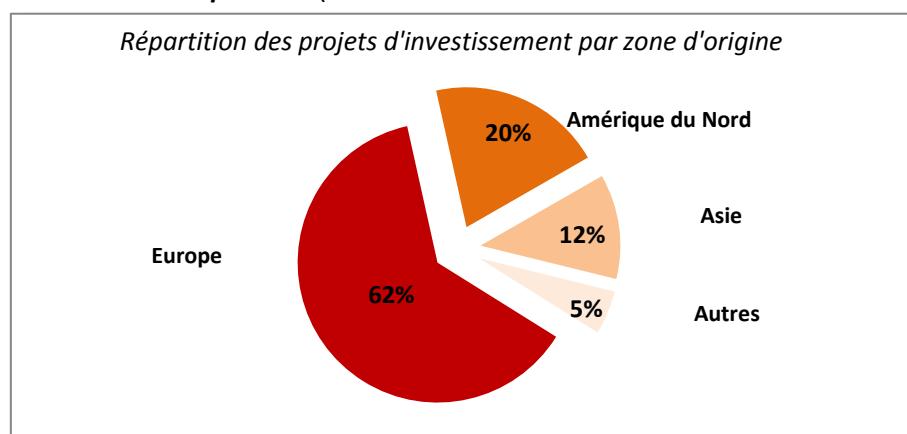
- **les reprises de sites en difficulté ont augmenté (49 projets)** et ont permis de maintenir sur le territoire français « des activités en péril » (4 898 emplois, 16% de l'emploi total).



Source : Business France

**En 2016, les investissements étrangers en France provenaient de 51 pays (53 en 2015), avec une forte prédominance européenne (62% du*

total). Viennent ensuite les projets en provenance d'Amérique du Nord (20%), puis d'Asie (12%).



Source : Business France

L'Allemagne, les Etats-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni constituent le « top 4 » des pays d'origine, en concentrant 62% de l'ensemble des projets (599) et 55% des emplois générés (18 480) :

- ***l'Allemagne est devenue le premier pays investisseur en France avec 191 décisions d'investissements en 2016*** (17% de l'ensemble) contre 141 en 2015. Ces décisions ont permis la création ou le maintien de 4 737 emplois (14% de l'emploi total) ;
- ***Les Etats-Unis ont été relégués à la deuxième place avec 182 décisions d'investissements en 2016*** contre 176 en 2015. En termes d'emplois créés ou maintenus, les Etats-Unis conservent néanmoins la tête du classement

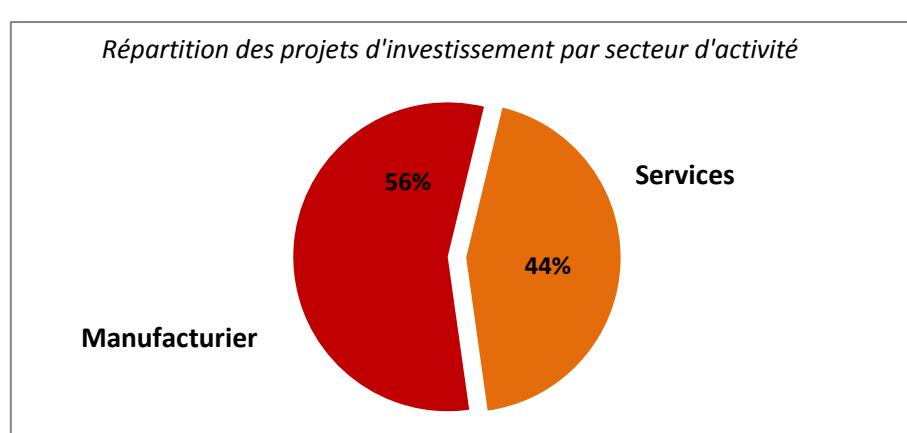
**Par secteur, 56% des projets d'investissement ont été réalisés dans l'industrie manufacturière (630), avec 59% des emplois générés (17 789) et*

(6 802, soit 37,4 emplois par projets en moyenne et 20% de la totalité des emplois créés ou maintenus) ;

- ***l'Italie a conservé sa troisième position avec 141 décisions d'investissements*** (84 en 2015) et 3 228 emplois créés ou maintenus ;
- enfin, ***le Royaume-Uni est arrivé en quatrième position avec 85 projets*** (81 en 2015) et 3 713 emplois créés ou maintenus

Plusieurs pays ont augmenté leurs investissements en France en 2016 parmi lesquels la Belgique, le Canada, la Chine, le Danemark, l'Espagne, les Emirats Arabes Unis, Israël, le Maroc ou encore la Suède.

44% dans les services (487), avec 44% des emplois générés (12 319).



Source : Business France

Dans le secteur manufacturier, la répartition du nombre de projets a été très inégale, de 5 décisions d'investissements dans *l'électronique grand public* (1% du total) à 73 dans *l'industrie agroalimentaire* (8%). En termes d'emplois créés ou maintenus, c'est le sous-secteur *textile, textile industriel et habillement* qui en a générés le plus (8% du total et un ratio de 41,4 emplois par projet, suivi par celui des *matériels aéronautiques, navals et ferroviaires* (2 660, soit 8% du total et un ratio de 71,9 emplois par projet).

Dans les services, c'est le sous-secteur *logiciels et prestations informatiques* qui a comptabilisé le plus de décisions d'investissements (136, soit 14% du total). Ce sous-secteur a généré 2 360 emplois. A noter que le sous-secteur *commerce et distribution* a permis la création ou le maintien de 4 123 emplois (12% du total).

Business France souligne que « *l'origine géographique des investissements en France*

diffère selon le secteur des activités ». Ainsi, on note que :

- les décisions d'investissements des entreprises allemandes se sont concentrées principalement dans *l'automobile, la chimie et les équipements électriques* ;
- les décisions d'investissements des entreprises américaines ont été déterminantes dans les sous-secteurs des *équipements et dispositifs médicaux* ainsi que ceux des *logiciels et prestations informatiques* ;
- les décisions d'investissements des entreprises italiennes se sont concentrées principalement dans les sous-secteurs des *parfums cosmétiques* ainsi que des *métaux et travail des métaux*.

Répartition sectorielle des projets et des emplois créés ou maintenus en 2016

	Projets	Emplois	Emplois par projet
Total manufacturier, dont	630	17 789	28,2
Agroalimentaire, agriculture et pêche	73	1 845	25,3
Textile, habillement	68	2 816	41,4
Machine et équipement mécanique	64	1 198	18,7
Energie, recyclage et autres services concédés	52	806	15,5
Constructeurs automobiles et équipementiers	50	1 791	35,8
Équipements électriques, électroniques, informatiques	44	524	11,9
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	37	2 660	71,9
Chimie et plasturgie	37	727	19,6
Verre, céramique, minéraux, bois, papier	32	710	22,2
Métaux et travail des métaux	30	1 314	43,8
Médicaments et biotechnologies appliquées	30	917	30,6
BTP, matériaux de construction	27	527	19,5
Équipements médico-chirurgicaux et dispositifs médicaux	22	724	32,9
Parfums, cosmétiques	20	111	5,6
Ameublement et équipement du foyer	19	509	26,8
Composants électroniques	12	310	25,8
Médias, édition	8	120	15,0
Électronique grand public	5	290	58,0
Total services, dont	487	12 319	25,3
Logiciels, prestations informatiques	136	2 360	17,4
Conseil, ingénierie et services aux entreprises	106	1 790	16,9
Commerce et distribution	98	4 123	42,1
Transport et stockage	54	1 441	26,7
Hôtellerie, tourisme, restaurant	36	1 187	33,0
Autres activités de services	28	636	22,7
Services financiers, bancaires et assurances	21	398	19,0
Opérateurs télécom, fournisseurs Internet	8	384	48,0
Total	1 117	30 108	27,0

Source : Business France

**Concernant les régions d'accueil*, le rapport de Business France note que « la diversité des territoires français constitue, avec la qualité des infrastructures et celle de la main d'œuvre, un puissant facteur d'attractivité ». Il insiste sur la « force d'attraction des grandes métropoles » du fait de la présence de sociétés étrangères qui favorisent l'arrivée de nouveaux investisseurs sur leur territoire.

En termes de projets, plus de la moitié des décisions d'investissement ont concerné les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. Le nombre d'*emplois créés ou maintenus* a été le plus important en Île-de-France

(25% du total), dans les Hauts-de-France (15%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (12%).

En termes de fonctions stratégiques (logistique, R&D et ingénierie, production et réalisation) le rapport de Business France met en évidence :

- l'attractivité des régions Hauts-de-France, Grand-Est et Occitanie pour les fonctions *Production et Réalisation* ;
- l'attractivité des régions Île-de-France, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur et Auvergne-Rhône-Alpes dans l'accueil de projets de R&D et Ingénierie.

6. Coût horaire de la main d'œuvre en zone euro en 2016 : écart de 1 à 5, coût du travail en France encore supérieur de 5,7% au coût du travail en Allemagne

* Eurostat vient de publier les indices trimestriels du coût horaire de la main d'œuvre pour le **quatrième trimestre 2016**. Cet indice (base 100 en 2012) permet d'extrapoler le coût horaire en euros tel qu'il ressort de l'enquête quadriennale de 2012 (la dernière disponible). Pour ***l'ensemble de l'Union européenne***, le coût horaire moyen de la main d'œuvre dans le secteur marchand non agricole a atteint **26,4 euros** (+0,5%

sur le trimestre précédent), avec un **écart de 1 à 10 entre le plus bas** (4,5 euros en Bulgarie) **et le plus élevé** (44,9 euros au Danemark). Au sein de la **zone euro**, le coût horaire moyen est de **30,5 euros**, avec une **dispersion de quasiment 1 à 5** (de 7,8 euros en Lituanie à 41,3 euros en Belgique). Il s'élève à **36,8 euros en France** et à **35,3 euros en Allemagne**.

Coût horaire de la main d'œuvre dans le secteur marchand non agricole *

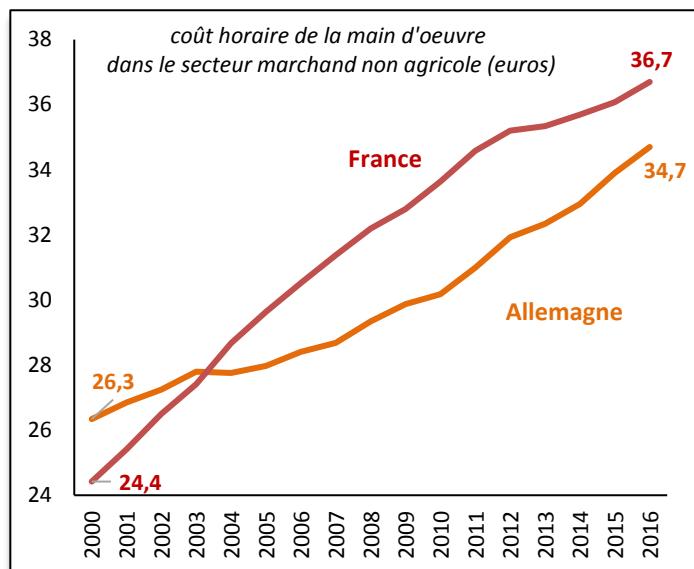
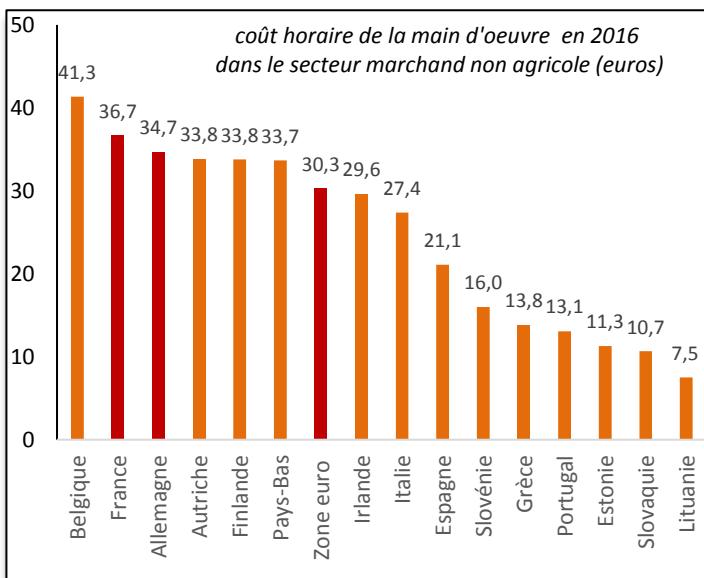
européen	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2016 T4/ 2016 T3 (%)	2016 T4 / 2015 T4 (%)
Zone euro à 19	30,1	30,2	30,3	30,5	+0,5	+1,5
Belgique	41,3	41,3	41,4	41,3	-0,1	0
Allemagne	34,5	34,5	34,7	35,3	+1,7	+3,1
Estonie	11,1	11,2	11,4	11,4	+0,7	+4,9
Irlande	29,6	29,5	29,5	29,8	+1,0	+1,9
Grèce	13,5	13,9	14,1	13,9	-1,6	-2,2
Espagne	21,1	21,1	21,0	21,1	+0,4	+0,2
France	36,7	36,6	36,6	36,8	+0,4	+1,3
Italie	27,3	27,3	27,4	27,6	+0,6	+0,6
Pays-Bas	33,7	33,6	33,7	33,7	0	+0,8
Autriche	33,5	33,5	33,9	34,2	+0,8	+0,5
Portugal	13,1	13,1	13,1	13,0	-0,3	-1,1
Slovaquie	10,5	10,5	10,8	10,9	+1,3	+3,6
Lithuanie	7,2	7,4	7,6	7,8	+2,6	+10,5
Finlande	33,8	33,5	34,0	33,9	-0,5	+1,2

Source : Eurostat * entreprises de 10 salariés et plus (hors apprentis)

* *En moyenne annuelle, le coût horaire de la main d'œuvre dans le secteur marchand non agricole de la zone euro a atteint 30,3 euros en 2016, en hausse de +1,3% par rapport à 2015.* Le coût du travail le plus élevé de la zone est celui de la Belgique avec 41,3 euros de l'heure, suivi de celui de la France avec 36,7 euros (comme au Luxembourg).

*En *France*, la hausse a été plus forte que celle enregistrée dans la zone euro (+1,6%). Cette augmentation recouvre une progression de +1,5% des salaires et traitements bruts et de +1,7% des charges annexes aux salaires¹. Ces dernières ont représenté 47% des salaires et traitements en 2016 (46,9% en 2015).

1 - Les charges annexes aux salaires comprennent, selon la définition d'Eurostat, les cotisations employeurs de sécurité sociale, les frais de formation professionnelle, les « autres dépenses », telles que les coûts de recrutement et les vêtements de travail, et les taxes sur l'emploi considérées comme coûts de main d'œuvre. déduction faite des subventions reçues.



Source : Eurostat

L'Allemagne a enregistré en 2016 un accroissement de son coût du travail plus marqué qu'en France (+2,5%), pour atteindre 34,7 euros de l'heure. Les salaires et traitements ont progressé de +2,2%. Le taux de charges est nettement inférieur à celui de la France (28% du salaire).

Compte tenu de ces évolutions relatives dans les deux pays, *l'écart de compétitivité-coût entre la France et l'Allemagne a continué de se réduire, tout en restant défavorable à la France : 5,7% en 2016*, contre 6,6% en 2015 et 8,3% en 2014.

Structure du coût horaire de la main d'œuvre dans le secteur marchand non agricole

	Coût horaire total, dont :		Salaires et traitements (B)		Charges annexes aux salaires (C=A-B)		Taux de charges (C/B)
	2016 (euros)	2016/2015 (%)	2016 (euros)	2016/2015 (%)	2016 (euros)	2016/2015 (%)	2016 (%)
Zone euro	30,3	+1,3	22,5	+1,4	7,8	+1,2	34,6
Belgique	41,3	+0,1	28,7	+0,5	12,6	-0,8	43,9
Allemagne	34,7	+2,5	27,1	+2,2	7,6	+3,4	28
Estonie	11,3	+5,3	8,3	+5,3	3	+5,3	36
Irlande	29,6	+1,5	25	+1,7	4,6	+0,9	18,3
Grèce	13,8	-0,8	10	-0,7	3,8	-1,2	38,4
Espagne	21,1	+0,1	15,6	+0,3	5,5	-0,3	35,3
France	36,7	+1,6	24,9	+1,5	11,7	+1,7	47
Italie	27,4	-0,8	19,9	0	7,5	-2,7	37,5
Pays-Bas	33,7	+1,0	25,8	+1,3	7,9	+0,2	30,4
Autriche	33,8	+0,9	24,9	+0,9	8,9	+0,9	36
Portugal	13,1	-0,4	10,3	+0,4	2,8	-3,1	26,7
Slovaquie	10,7	+2,8	7,8	+2,7	2,8	+3,2	35,9
Lituanie	7,5	+8,5	5,3	+8,4	2,2	+10,0	41,5
Finlande	33,8	+0,7	26,4	+0,3	7,4	+2,4	27,9

Source : Eurostat

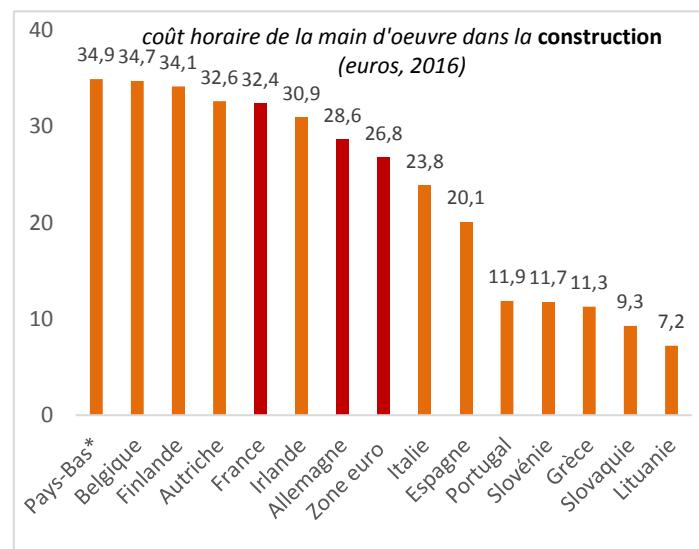
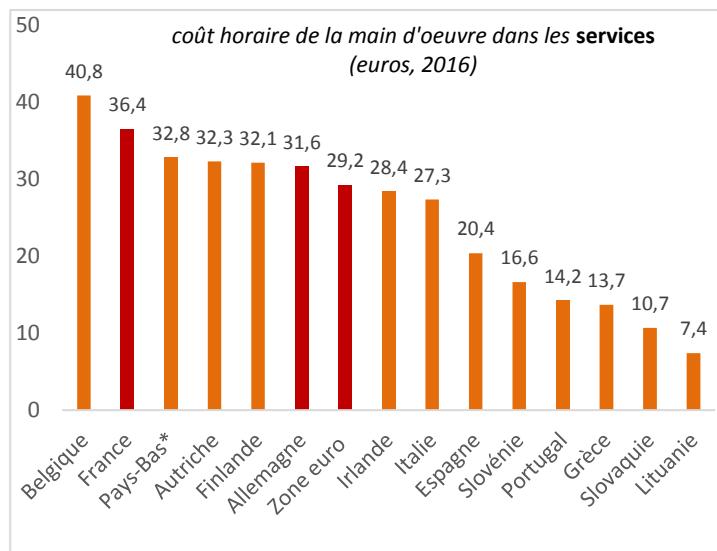
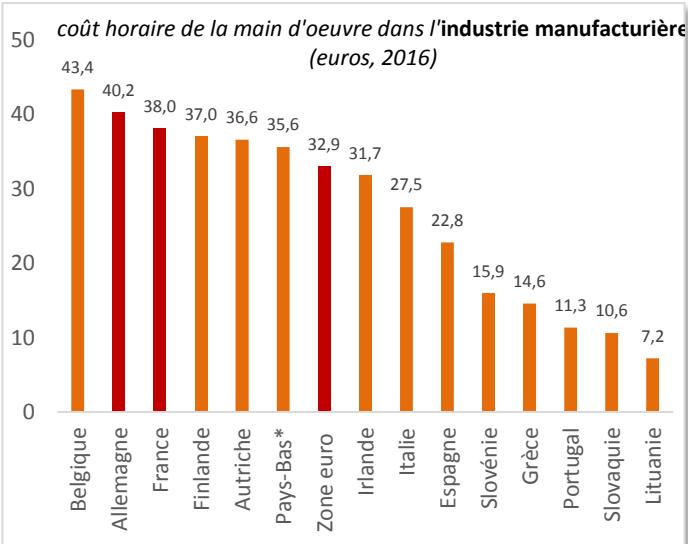
*Dans l'**industrie manufacturière**, le coût du travail a progressé en moyenne de +1,6% dans la zone euro en 2016, à 32,9 euros de l'heure. La hausse a été de +1,5% en France (38,1 euros) et de +2,6% en Allemagne (40,2 euros). **Dans ce secteur, l'écart de compétitivité coût entre la France et l'Allemagne est favorable à la France**, avec un coût horaire désormais inférieur de 5,4% au coût horaire allemand (ils étaient équivalents en 2012). En revanche, l'écart avec la moyenne de la zone euro reste défavorable à la France.

Dans la **construction**, le coût horaire de la main d'œuvre dans la zone euro s'est accru de +1,7% en 2016 à 26,8 euros. Il a progressé de +2,6% en France (32,4 euros) et de +3,2% en Allemagne (28,6 euros). **L'écart entre les coûts allemand et**

français se réduit donc, mais reste défavorable à la France (13%, contre 13,6% en 2015).

Dans les **services marchands** (commerce inclus), le coût a augmenté de +1,3% entre 2015 et 2016 dans la zone euro, à 29,2 euros de l'heure. La hausse a été de +1,5% en France, à 36,4 euros. En Allemagne, elle a été de +2% à 31,6 euros. **L'écart entre le coût allemand et français se réduit mais reste là encore défavorable à la France (15,2%, après 16,3% en 2015 et 18% en 2014).**

Un tel écart, qui atteint 25% avec la moyenne de la zone euro ne peut qu'affecter les coûts de production des entreprises industrielles françaises qui externalisent une part croissante de leurs fonctions tertiaires



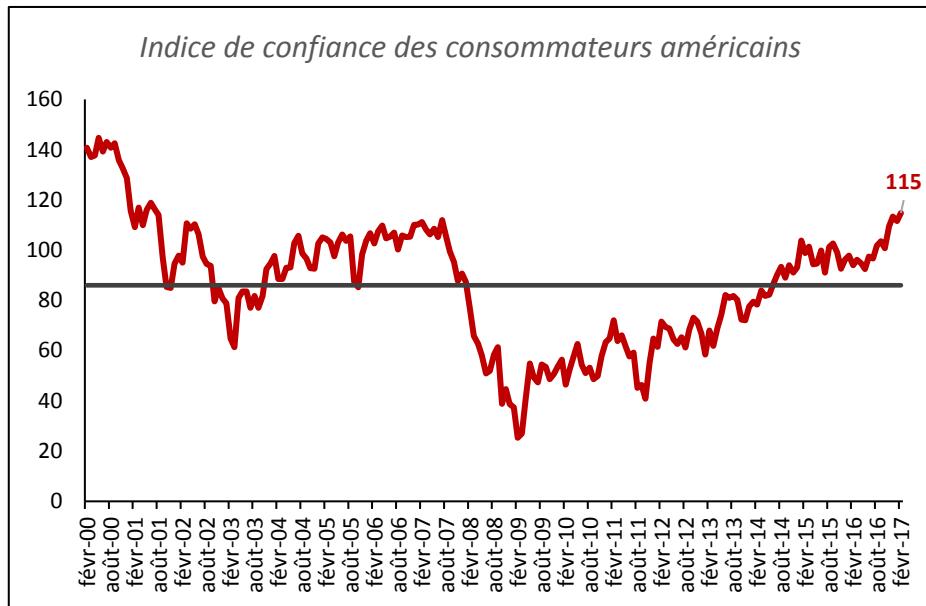
Source : Eurostat

* trois premiers trimestres de 2016

7. Indicateur de confiance du consommateur américain en février 2017 : amélioration de la situation actuelle et des perspectives, indicateur au plus haut depuis juillet 2001

* Selon l'enquête mensuelle du *Conference Board*, le moral des ménages américains s'est amélioré en février 2017 après la dégradation enregistrée le mois précédent.

L'indice de confiance du consommateur américain a en effet progressé de + 4,3 points par rapport à janvier pour s'établir à 114,8 soit un plus haut depuis juillet 2001.



Source : Conference Board

* Cette hausse de l'indice de confiance du consommateur américain s'explique à la fois **par l'amélioration de la perception de sa situation actuelle** (indice à 133,4 après 130 en janvier, soit un plus haut depuis juillet 2007) **et par celle de ses perspectives** (102,4 contre 99,3 en janvier).

Concernant la composante situation actuelle du jugement des consommateurs, on note :

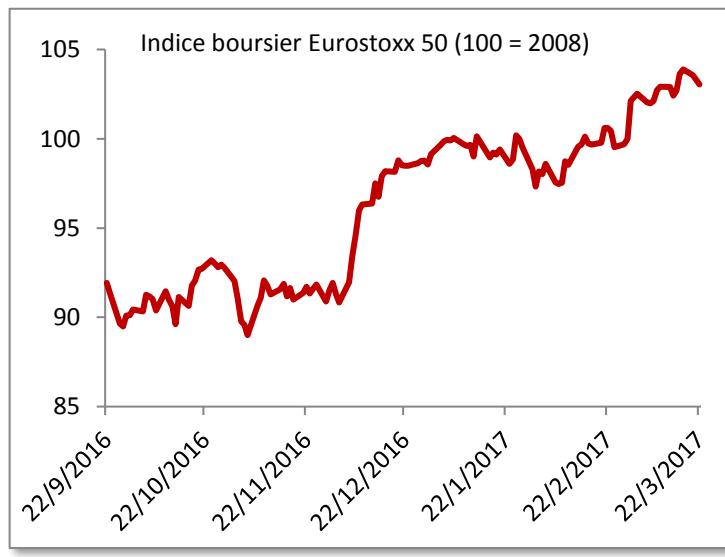
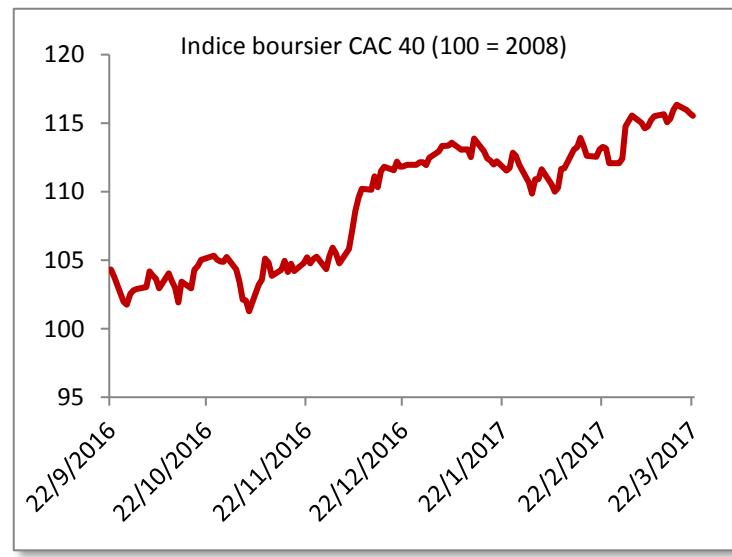
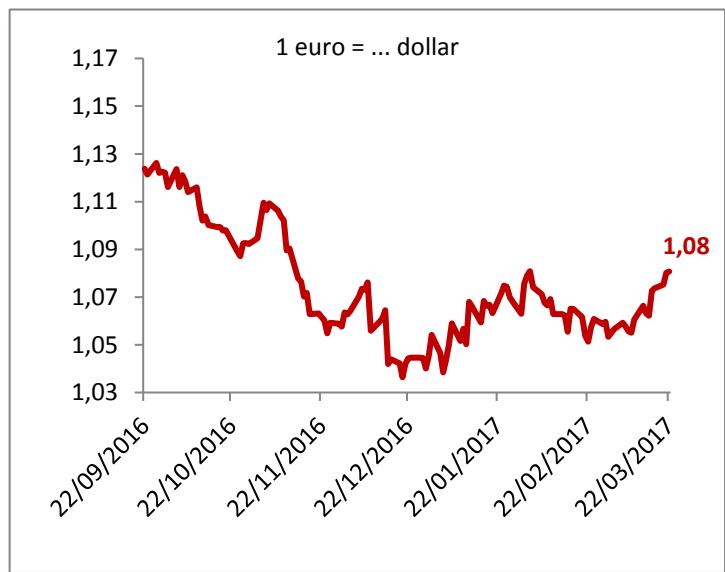
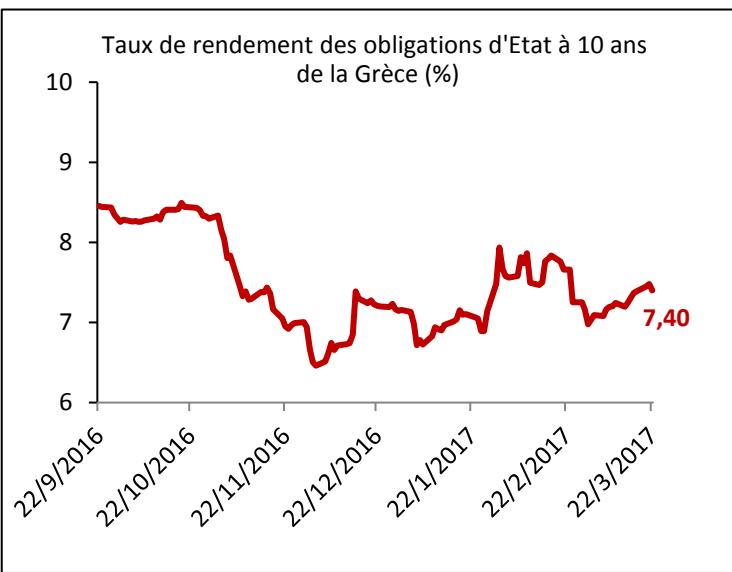
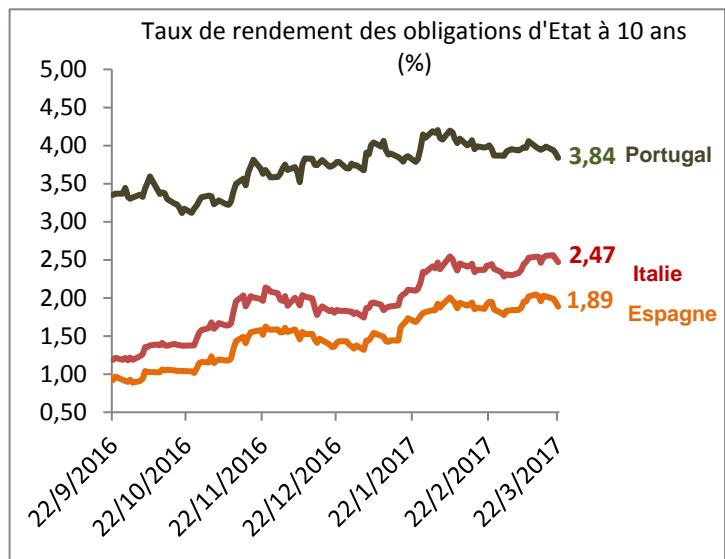
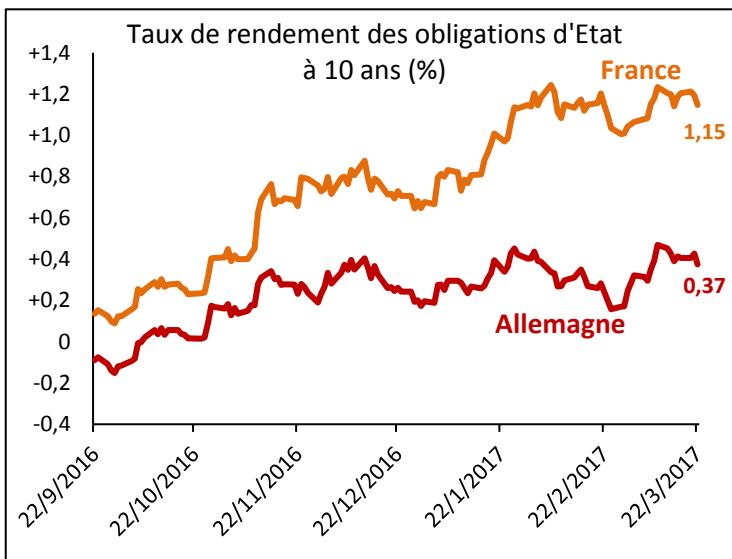
- une proportion plus élevée (+0,3 point) de consommateurs estimant que le climat économique est bon, accompagnée d'une moindre proportion de consommateurs (-2,7 points) estimant que le climat des affaires se détériore ;
- une part moins importante qu'en janvier (-0,9 point) des consommateurs estimant que le marché du travail est au plein emploi, tandis que celle des consommateurs estimant qu'il est difficile

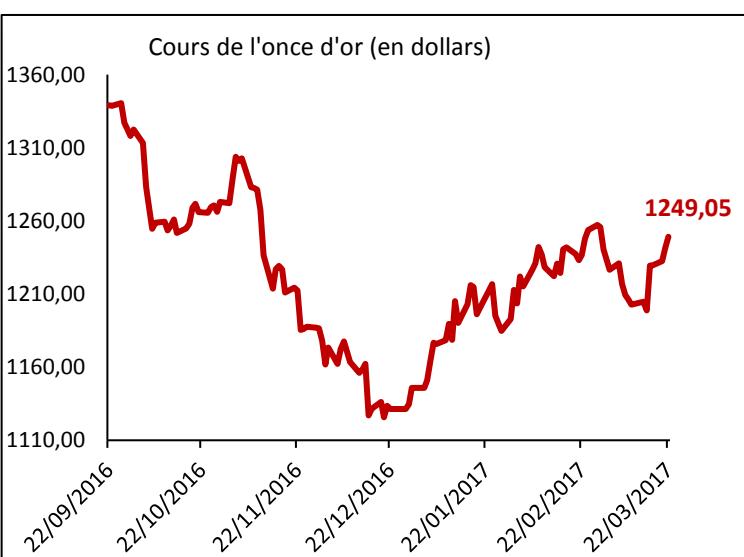
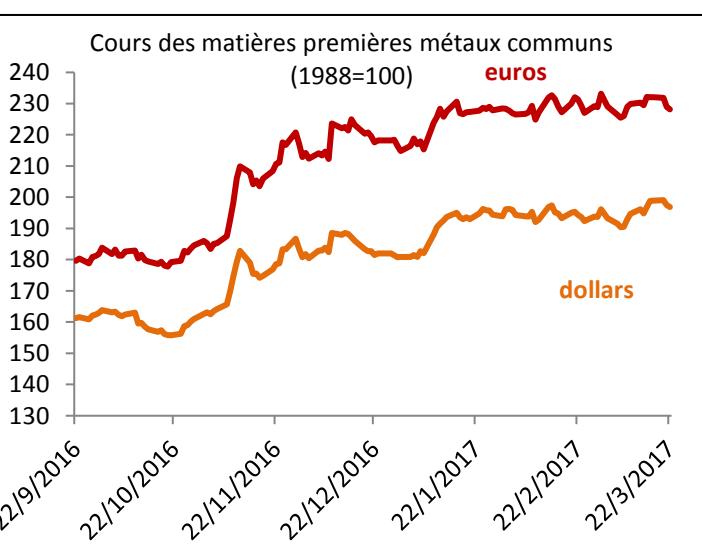
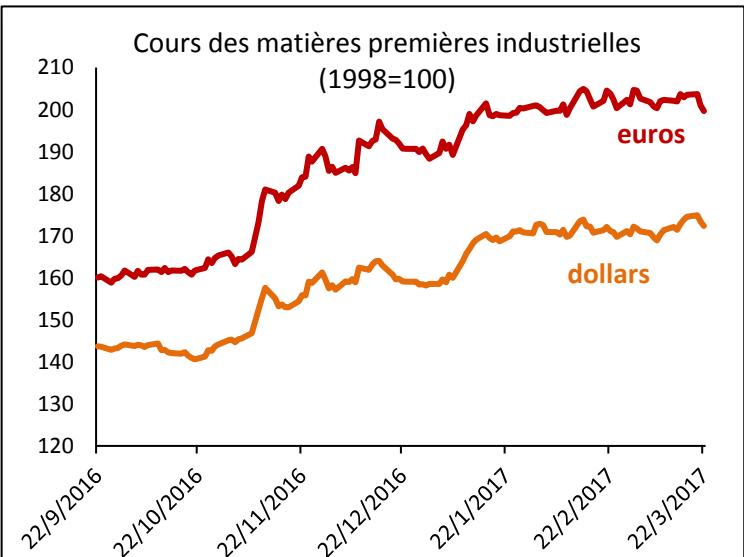
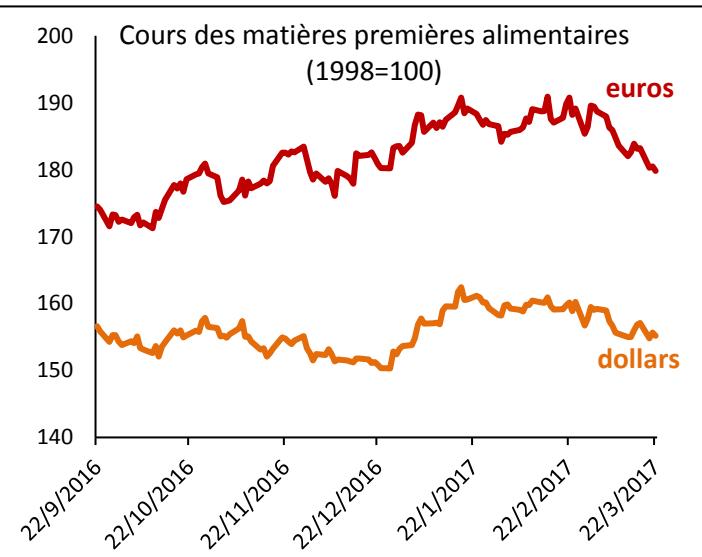
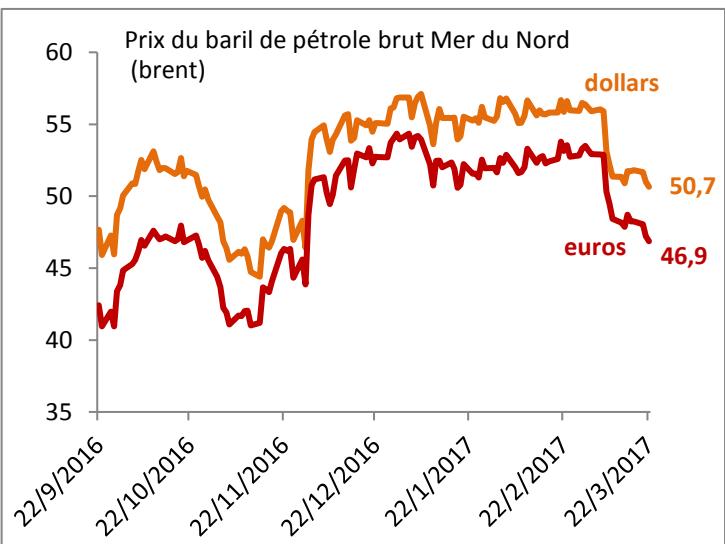
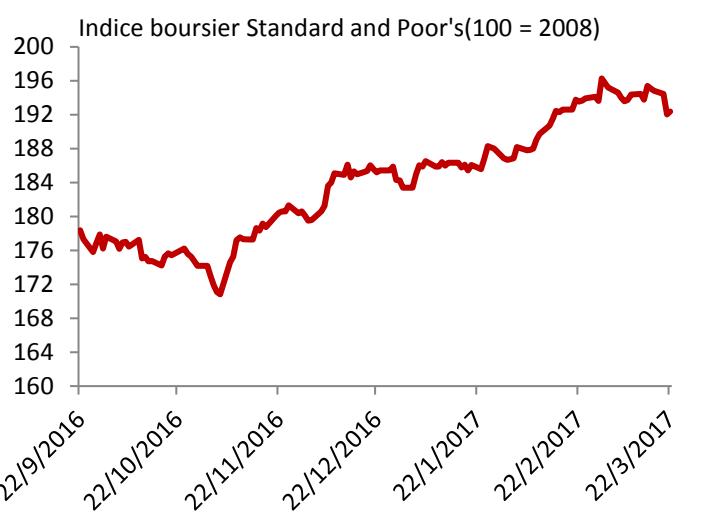
de trouver un emploi a diminué (-0,8 point).

Concernant la composante anticipations du jugement des consommateurs, on note :

- une augmentation de ceux qui escomptent une amélioration du climat économique dans les six mois à venir (+1,1 point),
- une hausse de la part des consommateurs qui anticipent une amélioration du marché du travail pour les mois à venir (+0,7 point), accompagnée d'une baisse de la part de ceux qui pensent qu'il sera difficile de trouver un emploi (-0,8 point),
- un léger accroissement de la proportion de consommateurs qui estiment que leur revenu va augmenter (+0,2 point) tandis que celle de ceux qui anticipent une baisse de revenu s'est repliée (-1,2 point).

8. Tendances récentes des marchés : poursuite de la baisse du pétrole, montée de l'euro





Contact : gde-lavernee@medef.fr // abenhamou@medef.fr

Rédaction achevée le 23 mars 2017

La Météo de l'éco - Prenez la température de l'économie française
en quelques clics, avec 30 indicateurs

- Connectez-vous sur www.meteodeleco.fr
- ou téléchargez l'application gratuitement sur :

